LES MINES DE FER DE WARRE

Sainte Barbe

A l'origine, on invoque la sainte martyre contre la mort subite, la foudre, la mort accidentelle ou, autrement dit, pour la « bonne mort » c'est-à-dire en ayant reçu les derniers sacrements.

Au moyen âge, sainte Barbe devient la patronne d'une série impressionnante de métiers dangereux : les métiers du bâtiment en général (la sainte est souvent représentée avec une tour), les métiers du feu, les métiers de la mine.

Statue de sainte Barbe en l'église de Tohogne.

La statue de sainte Barbe de l'église Saint-Martin de Tohogne est datée de la 1re moitié du 18e siècle. Une restauration du sanctuaire fut entreprise vers 1680. Le mobilier fut en grande partie renouvelé en style baroque et la statuaire complétée progressivement au cours de la première partie du 18e siècle ([1]).

Sainte Barbe et saint Sébastien furent commandés, semble-t-il, en même temps, auprès du même atelier. Le fait que le culte de saint Sébastien ait été instauré par la famille de Presseux au début du 16e siècle amène à penser que la nouvelle statue remplaça une plus ancienne volée ou abîmée.

A l'instar de ce renouvellement de saint Sébastien, la nouvelle sainte Barbe a peut-être pris la place d'une plus ancienne, mais cette hypothèse n'est actuellement prouvée par aucun document d'archives.

Le culte de la sainte martyre est encore attesté à Tohogne au 18e siècle : la carte de Ferraris (1771-1778) indique une *Croix Sainte-Barbe* sur le chemin de la Vicomté qui relie Durbuy à la Vicomté de Ferot. Ce crucifix, à la limite avec Warre, paroisse de Tohogne, fut le point d'arrivée d'un parcours de Rogations.

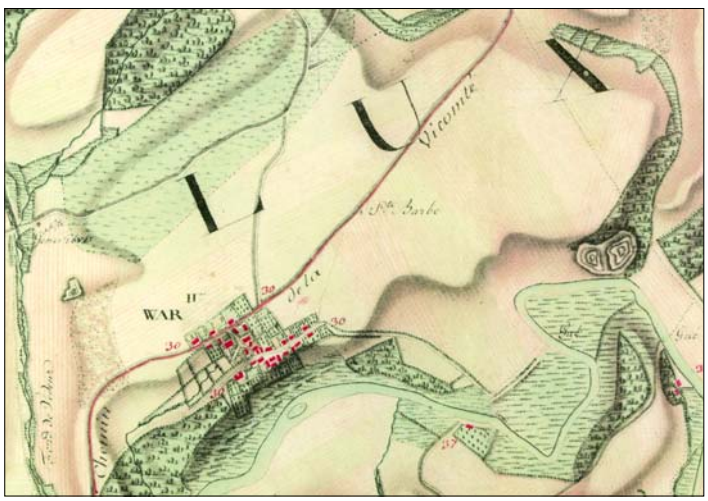

Carte de Ferraris représentant le village de Warre et les alentours (vers 1775).

Le culte de sainte Barbe était donc actif à la fin de l'Ancien Régime à Tohogne.

Si son origine n'est pas établie, il existe de bonnes raisons de penser qu'il fut lié à l'existence des mines de fer de Warre situées à une centaine de mètres à peine du crucifix dédié à la sainte.

La Croix Sainte-Barbe et ses deux tilleuls est située le long de la route Tohogne-Warre. Derrière la croix, à 100 m à peine, au lieu-dit "Vieilles Minières", les mines de Warre furent jadis exploitées.

Depuis l'antiquité, les habitants du territoire de Warre ont eu connaissance des gîtes métallifères en surface près du lieu-dit *les Vieilles Minières* ; non loin de là, on peut trouver dans les labours des vestiges de substructions, de tessons de poterie, de fragments de tuiles datant de l'Empire romain. Des scories de fer sont mêlées à ces restes. Ces scories font supposer l'existence de bas-foyers à proximité immédiate du bâtiment qu'en l'absence de fouilles, on se gardera d'appeler villa romaine ([2]).

F. PIROTTE a relevé dans les comptes des Receveurs des indications d'exploitation minière à Warre au début du 16e siècle. L'étonnant est que ces comptes à la rubrique « recette des terres et minières » ne reprennent pas les recettes de Warre ([3]). Pourquoi ?

Il est possible que, pendant les quelques années comptabilisées, rien ne fut extrait à Warre.

Aux 17e et 18e siècles, les mines de la Terre de Durbuy continuèrent à être exploitées, mais, comme les droits de terrage furent affermés à partir de 1610 (adjugées à un fermier des mines pour un montant fixe), il n'y a plus de données chiffrées disponibles sur les mines exploitées.

En 1753, Nicolas Petithan construisit sa platinerie à la sortie de la grotte de Bohon, à 1,5 km à vol d'oiseau des mines. F. Pirotte nous apprend qu'il alla chercher une partie de son minerai à Warre ([4]).

Les mêmes filons furent donc exploités de manière récurrente au fil des siècles, mais les moyens techniques permirent d'aller de plus en plus profond.

Au début du 19e siècle, l'exploitation minière entre dans l'ère industrielle. Les progrès de l'outillage permettent d'aérer les puits, de pomper les eaux souterraines; les moteurs à vapeur donnent la force motrice nécessaire.

Parallèlement au projet hollandais de jonction Meuse-Moselle, est née dans l'esprit d'investisseurs belges et hollandais l'idée de mettre en exploitation les richesses minières de l'Ourthe : les produits des mines et carrières pourront ainsi être chargés sur les bateaux d'Ourthe à destination de Liège.

Parmi les projets économiques du consortium d'investisseurs figure celui de mettre en concession pour 100 ans la zone métallifère de Durbuy : on l'appellera « la Concession pour fer, plomb et zinc de Durbuy ».

Le filon important de Warre est inclus dans la concession et en sera le site de production majeur.

L'auteur du projet du canal de jonction Meuse-Moselle s'appellait Remy de Puydt (1789-1844) : militaire belge (né à Poperinghe) intégré en 1815 dans l'armée des Pays-Bas au grade de capitaine d'infanterie, il présente au Roi Guillaume début 1825 un Mémoire sur les potentiels de prospérité du Grand-Duché ([5]).

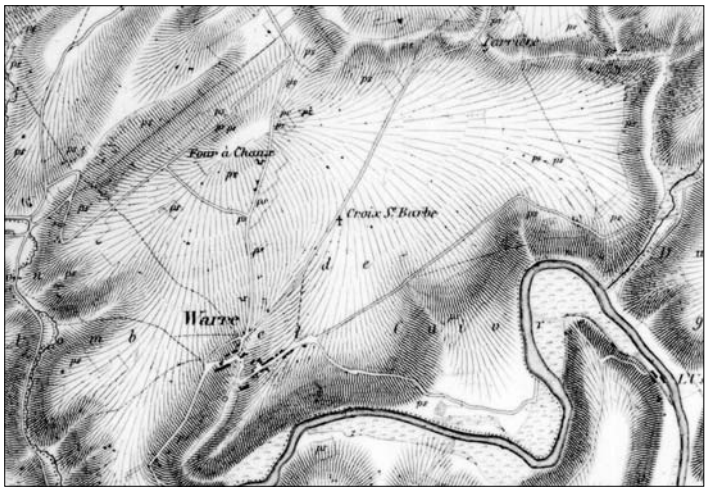

Warre et ses environs (carte Vandermaelen, vers 1840).

Un consortium de cinq financiers belges et hollandais est intéressé par le projet et constitue la Société du Luxembourg dont les statuts publiés en 1828 sont conservés aux Archives du Musée de la Vie Wallonne.

Ces statuts donnent les étapes de la constitution de la Société du Luxembourg :

• En avril 1827, une demande de concession de mines est introduite.

• Un A.R. du 01/07/1827 accorde aux fondateurs la concession perpétuelle du canal.

• Le 21 janvier 1828, les Arrêtés Royaux des statuts sont approuvés à La Haye par le Roi Guillaume qui souscrira à titre personnel quelques actions dans le capital de la Société.

L'article 16 des statuts est particulièrement intéressant pour comprendre le contexte économique de la création de la Concession de Durbuy :

« De leur côté, les comparants (les 5 concessionnaires) déclarent faire à la Société du Luxembourg abandon entier et sans remise :

1. des diverses autorisations qui leur avaient été personnellement accordées par l'A.R. du 15 octobre 1825;

2. a) recherche de sel gemme à Wellenstein,

b) recherche de houille et lignite à Bech et Echternach,

c) recherche d'antimoine et de cuivre à Goesdorff,

d) recherche de plomb et de baryte à Ave,

e) recherche de cuivre et plomb à Chanly,

f) recherche de cuivre à Noiseux,

g) recherche de plomb, fer et cuivre à Durbuy, Borlon, Tohogne, Bomal, Barvaux, Heid et Grand-Han,

h) recherche de houille à Miécret et à Bormenville,

i) recherche de plomb, à Maiseret,

j) absent,

k) recherche de plomb, à Sclayn,

l) participation dans les recherches de manganèse, fer et plomb à Bihain ;

3. toutes recherches et découvertes qui pourraient être faites ... dans le Grand-Duché de Luxembourg et la partie de la province de Namur située sur la rive droite de la Meuse ;

4. la concession perpétuelle, qui leur est accordée par l'A.R. du 1er juillet 1827, pour l'établissement d'un canal navigable depuis la Meuse à Liège jusqu'à la Moselle à Wasserbillig, avec deux embranchements, l'un d'Ettelbruck à Mersch, l'autre de l'Ourthe jusqu'à la Meuse, à l'embouchure de la Lesse ;

5. tout le matériel ... minerais extraits, approvisionnements, chevaux et machines ; les plans, cartes, archives, etc., etc., sans aucune réserve » ([6]).

Ainsi est née la « Concession pour plomb, fer et cuivre de Durbuy ».

Fait significatif : en 1829, la Croix Sainte-Barbe va être renouvelée. Cette croix existe toujours : il s'agit d'un crucifix scellé dans un socle tout en hauteur dont la pierre supérieure qui supporte le Christ comporte deux éléments gravés. Une date : 1829 et les lettres : FB.

Le crucifix est entouré de deux tilleuls dont un des deux, plus jeune, a dû remplacer l'original peut-être foudroyé.

Cette restauration de la Croix Sainte-Barbe en 1829 coïncide avec le début des travaux miniers à la grande galerie de Rinzée. Les deux lettres gravées FB pourraient être les initiales de la Fenderie de Bohon proche d'un km et toujours en activité à cette époque.

La fenderie pourrait avoir fondu le Christ de la Croix Sainte-Barbe dont la fonction aurait été de protéger les mineurs. Hypothèse séduisante et plausible.

Le crucifix de la Croix Sainte-Barbe. Le millésime 1829 correspond à la date du début des travaux miniers à "Rinzée". Il fut peut-être fondu à la Fenderie de Bohon (FB). (Photo G. Plomteux)

Les principales périodes d'exploitation

Une petite vingtaine de filons avait été cartographiée sur les 9.654 hectares de la Concession sur les Communes de Durbuy, Borlon, Tohogne, Bomal, Barvaux, Grandhan, Heyd et Septon.

Pour la période 1828-1839 (date de suspension des travaux pour cause de Révolution), la « Société de Durbuy », filiale de la société concessionnaire « La Grande Compagnie du Luxembourg » travaillera sur les filons de Septon, de Herbet (Bomal), de Houmart mais surtout sur le plus important, celui de Warre.

Le filon de Warre renseigné filon n° 6 nous intéresse plus particulièrement : ce filon de 1.500 m de long fut exploité sur cinq sites qui sont du Sud-Est au Nord-Ouest : Rinzée, Vieilles Minières, Bâti-le-Prévôt, Pierry et Fond-des-Godinettes.

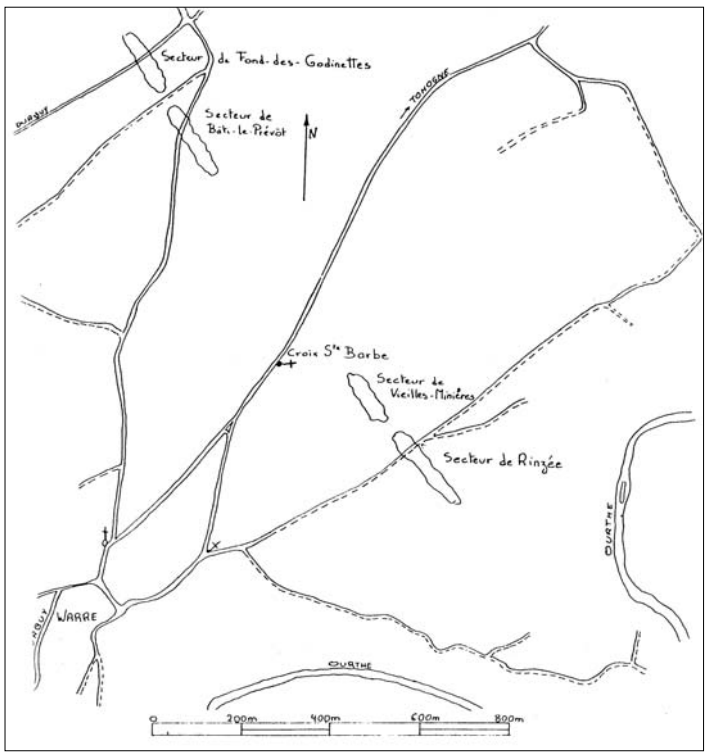

Schéma donnant la localisation géographique des différents secteurs d'exploitation sur le filon n° 6. ("Etude du potentiel métallogénique de la région de Durbuy", mémoire de M. Leroy).

Les principales périodes d'exploitation furent :

• 1828 à 1839 : la Société de Durbuy a produit de la limonite (oxyde de fer). Années de production : 1830, 1836,1838 et 1839.

• 1845 à 1864 : la Société de Sclessin a d'abord extrait de la limonite puis, de 1850 à 1864, de la pyrite (sulfure de fer) : 9.725 tonnes de 1850 à 1854 et 1.862 tonnes en 1861.

• 1872 à 1877 : M. Delchambre a exploité de la pyrite : 9.180 tonnes.

Secteur de Bâti-le-Prévôt, Pierry et Fond des Godinettes

M. Leroy, dans son mémoire intitulé « Étude du potentiel métallogénique de la région de Durbuy » ([7]), fait une synthèse des données collectées (rapports d'ingénieurs, plans, coupes etc.) à propos de ce secteur :

À Bâti

En 1838, la Société de Durbuy exploite un filon d'un mètre de puissance par deux puits (un à 60 m de profondeur, l'autre à 30 m) avec galeries (deux par puits). Ces puits seront abandonnés à cause de l'eau.

En 1838, il y a encore *à Bâti* deux puits d'extraction et un de recherche. Le premier est exploité par une galerie de 31 m de long à –25 m, le deuxième profond de 52 m est exploité par 2 galeries au niveau –47 m (27 m vers le Nord, 15 m vers le Sud).

En 1854, la Société de Sclessin a creusé deux puits au Nord de *Bâti* dont elle a tiré quelques tonnes de pyrite et un peu de galène.

En 1877, un puits de 106 m de profondeur est creusé avec une galerie de 5,8 m qui atteint un filon de calcite/pyrite de 4 m de puissance. On poursuit dans ce gîte par une galerie de 24 m grâce à une machine à vapeur de 30 CV pour le pompage.

Aux Godinettes

Avant 1842, on a tiré de la pyrite dans le ravin par la « galerie des *Godinettes* » longue de 200 m qui rejoint les puits de Bâti.

En 1851, la Société de Sclessin et M. Fastré de Tohogne recherchent simultanément de la pyrite : deux puits de 12 m de profondeur exploitent de part et d'autre du ruisseau 50 tonnes de pyrite.

Au moins six puits seront exploités aux Godinettes.

Secteur des Vieilles Minières

C'est à cet endroit situé près de la *Croix Sainte-*

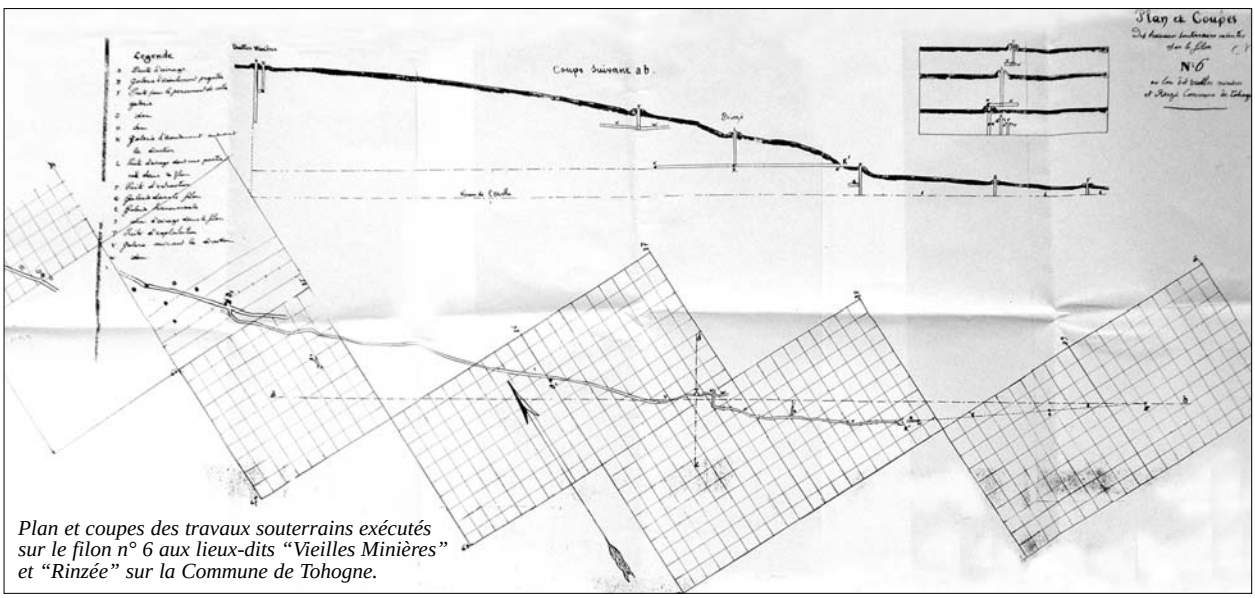

Plan et coupes des travaux souterrains exécutés sur le filon n° 6 aux lieux-dits "Vieilles Minières" et "Rinzée" sur la Commune de Tohogne.

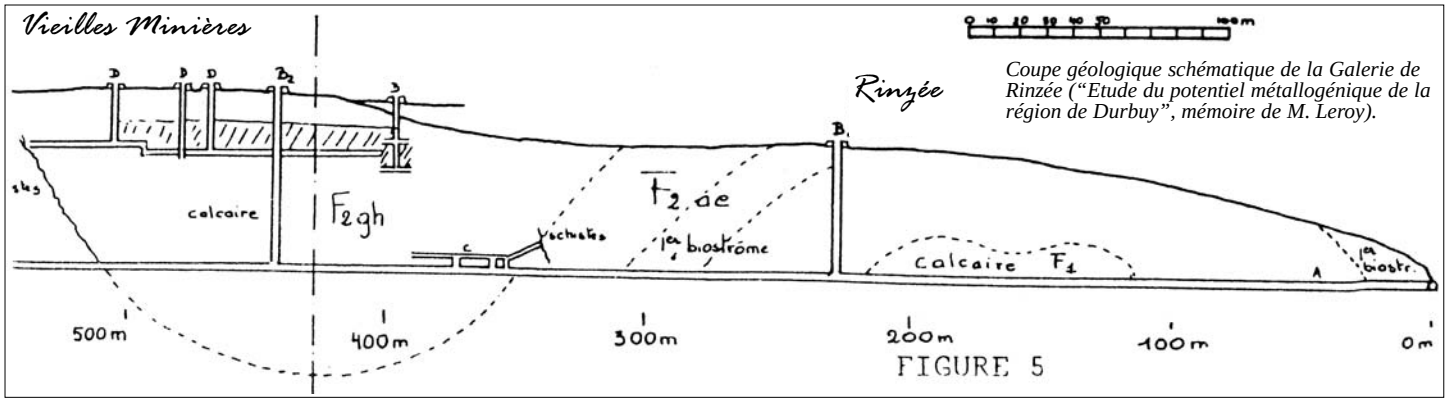

Coupe géologique schématique de la Galerie de Rinzée ("Etude du potentiel métallogénique de la région de Durbuy", mémoire de M. Leroy).

Barbe qu'il faut situer les anciennes minières exploitées sans doute à l'époque romaine (bas-fourneaux) puis au moyen âge.

I. de Magnée, cité par M. Leroy, signale dans son rapport qu'en 1830 – soit avant le début des travaux – on dénombrait 30 anciens puits de 8 à 60 m de profondeur !

En juin 1838, le Conducteur des Mines Mueseler signale que deux puits principaux exploitent un filon de 1 m de puissance.

Il signale deux autres puits : un de 30 m dans les schistes, improductif, et l'autre qui produit de 1.838 à 1.839 12 m^3 de limonite par jour.

En octobre 1838, il reste deux puits d'extraction et un de recherche :

• un puits avec galerie de 3 m vers le Nord et 25 m vers le Sud au niveau –43 m et une galerie de 20 m vers le Sud au niveau –39 m pour 1 puissance de 3 m ;

• un puits de 46 m : puissance de 1,5 m ;

• un puits de 49 m qui sert à l'extraction de l'eau.

En février 1839, tous ces puits exploités jusqu'à 50 m sont abandonnés à cause des eaux.

Trois nouveaux puits de 44 m de profondeur pour les deux premiers et 39 m pour le troisième sont exploités jusqu'à 29 m (1 et 2) et 31 m (3). Plus bas, l'eau envahit tous les travaux.

La fosse des "Vieilles Minières" de nos jours. On creusa une quarantaine de puits dans ce secteur. (Photo G. Plomteux).

De 1845 à 1864, on ne signale que trois puits de 24, 26 et 27 m.

D'une manière générale, les puits exploités à partir des *Vieilles Minières* seront limités à environ 40 m de profondeur à cause d'une nappe phréatique sous-jacente.

Les couches plus profondes de pyrite sous ce secteur seront exploitées grâce à la galerie de Rinzée.

Secteur de Rinzée

En 1827, la Société du Luxembourg, en même temps qu'elle entame le canal de jonction Meuse-Moselle, fait creuser une galerie de 80 m de longueur à environ 4 mètres au-dessus du niveau de l'Ourthe. Sans succès.

Elle décide alors d'en creuser une autre à 17 m au-dessus de la rivière à partir de 1829.

Cette arène, destinée au départ à drainer les puits des *Vieilles Minières*, sera la galerie la plus importante de la Concession : elle comprendra une galerie d'écoulement et de roulage.

Ce qui reste de l'"œil" de la galerie de "Rinzée": un petit muret.

Son œil (entrée) est encore repérable grâce à un petit muret qui a échappé à l'éboulement et aux traces du chemin de fer Decauville (wagonnets sur rails) qui y aboutit.

Vestiges d'un Decauville à Echoisy (France).

De 1829 à 1831, la Société du Luxembourg creuse les 135 premiers mètres d'abord dans le calcaire Frasnien (0 à 20 m), puis dans les schistes du Frasnien inférieur (20 à 115 m).

A 70 m, on pratique une recoupe vers le N.E. de 8,5 m qui communique avec un puits d'aérage de 25 m.

Là, le schiste est compact et se maintient sans boisage.

A 115 m, on atteint un calcaire très dur qui oblige les mineurs à creuser dans la direction des bancs sur 5 à 6 m et à faire un coude avant de reprendre la direction initiale.

De 1839 à 1844, les travaux sont suspendus. C'est la Société de Sclessin qui reprend les travaux en août 1844.

Suit une passe de 15 m où le terrain moins compact oblige à boiser la galerie. On arrive à 143 m.

Là débute un petit filon de limonite de 0,1 à 0,9 m de puissance coincé sur 70 m entre le schiste Frasnien et le calcaire.

Entre 294 et 310 m, on retrouve du calcaire dans lequel le minerai est absent. C'est là cependant que se trouvent des minéralisations intéressantes que M. Leroy dit retrouver dans les tas de déblais que l'on peut encore voir au bord de l'Ourthe.

Vers 350 m, on traverse un synclinal calcaire.

Vers 330 m les mineurs perdent un filon pyriteux massif de 0,3 m d'épaisseur.

Arrêt des travaux de 1847 à 1848. On reprend le 1er mars 1849.

Vers 460 m, apparaît un filon pyriteux de 1 à 2 m de puissance qui est exploité dans une arène sur une longueur de 50 m vers l'Ourthe et 70 m vers les *Vieilles Minières*.

Début 1851, on creuse un puits d'aérage carré de 65 m qui débouche au point 470 m à partir de l'œil.

En 1852, on est monté dans le filon pyriteux par 6 galeries superposées tant vers le N.O. que vers le S.E.

A 510 m, on creuse 70 m dans les stériles jusque fin 1854.

La longueur totale de la galerie est de 580 m.

Le 31.01.1874, les biens de la Grande Compagnie du Luxembourg sont repris par l'Etat belge.

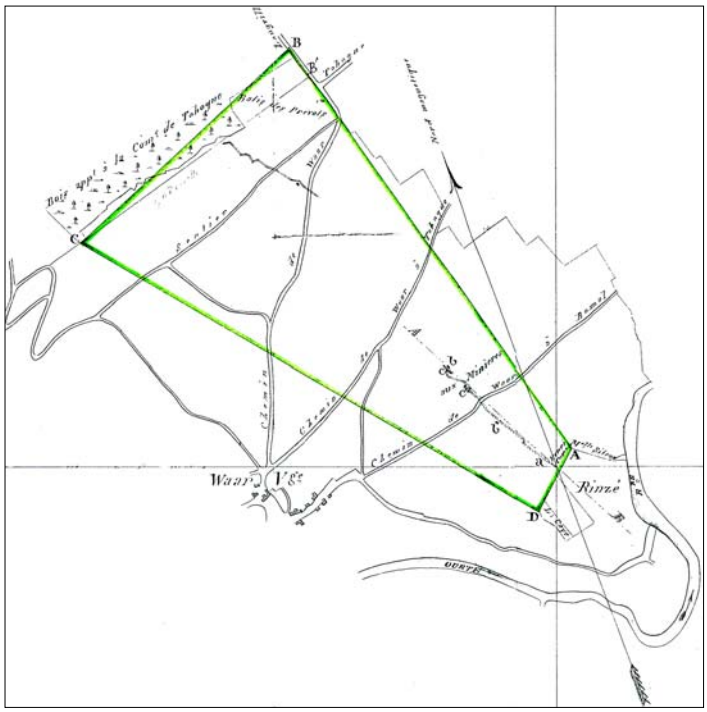

Warre-Tohogne - Plan d'une demande de Concession de Mines de Souffre et Zinc, formée par la Société des Hauts Fourneaux, Usines et Charbonnages de Sclessin - 82 ha 80 ca (20 avril 1853).(Document Musée de Wéris)

De 1872 à 1878, M. Delchambre exploite encore l'arène de Rinzée en deux tailles jusqu'à 20 mètres en dessous de l'arène, sans doute dans le principal massif pyriteux de Rinzée (vers 460 m).

Comment fonctionnèrent ces chantiers ?

Les documents d'époque sont rares.

L'examen de la topographie des lieux nous apporte quelques enseignements utiles.

Tracé du chemin de fer Decauville qui descendait en oblique des "Vieilles Minières" jusqu'aux dépôts de la "Ravinette" et du "Thier des Pèkèts".

Les deux chemins de fer Decauville ont laissé leur empreinte rectiligne sur les pentes des coteaux de la vallée : leurs traces sont aisément repérables et permettent de reconstituer l'endroit où le minerai était trié, lavé puis chargé sur les bateaux de la Compagnie à destination des hauts-fourneaux de Liège. Partant des *Vieilles Minières*, les wagonnets – nous ignorons s'ils étaient tirés par des chevaux ou par des hèrtcheûs (ouvriers tireurs de wagonnets) – descendaient en ligne oblique aux lieux-dits la *Ravinette* et le *Thier des Pèkèts*.

Il reste encore des déblais métallifères sur le rivage au dépôt de la "Ravinette" où on lavait et chargeait le minerais sur les "bètchètes". (Photo G. Plomteux)

A la *Ravinette* se trouvent, à 10 m au-dessus du niveau de l'Ourthe, de longs et imposants tas de déblais des galeries. Cette matière, impropre à la fonte, a été abandonnée là.

Minéralisations extraites de "Rinzée" mais abandonnées au dépôt de la "Ravinette" où il subsiste de grands tas de déblais.

Les wagonnets arrivaient au-dessus d'un talus duquel on faisait sans doute glisser le minerai au niveau de la rive. Un tas se trouve encore en contrebas du talus près du chemin touristique.

Le rivage du dépôt de la "Ravinette". A remarquer: les minerais toujours visibles. (Photo G.. Plomteux)

Là, la mine était lavée puis chargée sur les *bètchètes*. La rive à cet endroit est encore rouge des matières ferrugineuses.

Quand Pimpurniaux passe par là en 1853, il signale : *« arrivés à un endroit où le rivage est couvert du minerai extrait de la montagne, nous trouvons une nacelle qui nous remet sur la rive droite »* ([8]).

Sans doute évoque-t-il la pyrite extraite à partir de 1852 dans les sept galeries superposées de *Rinzée*.

Il nous indique également qu'une nacelle faisait passer les mineurs et les bateliers d'une rive à l'autre.

Le second Decauville sortait de la galerie de roulage de *Rinzée* et longeait le bord supérieur du pré jusqu'à la *Ravinette* où il rejoignait l'autre Decauville.

Un deuxième dépôt fut installé au lieu-dit *Thier des Pèkèts* à une vingtaine de mètres en aval de la *Ravinette*. Là, les traces ont disparu à cause des remblais du chemin touristique.

Toutefois, on peut encore y voir une énigmatique entaille artificielle dans le schiste en forme de toboggan au pied de laquelle on pouvait voir voici quelques années une borne en pierre de la Cie du Luxembourg.

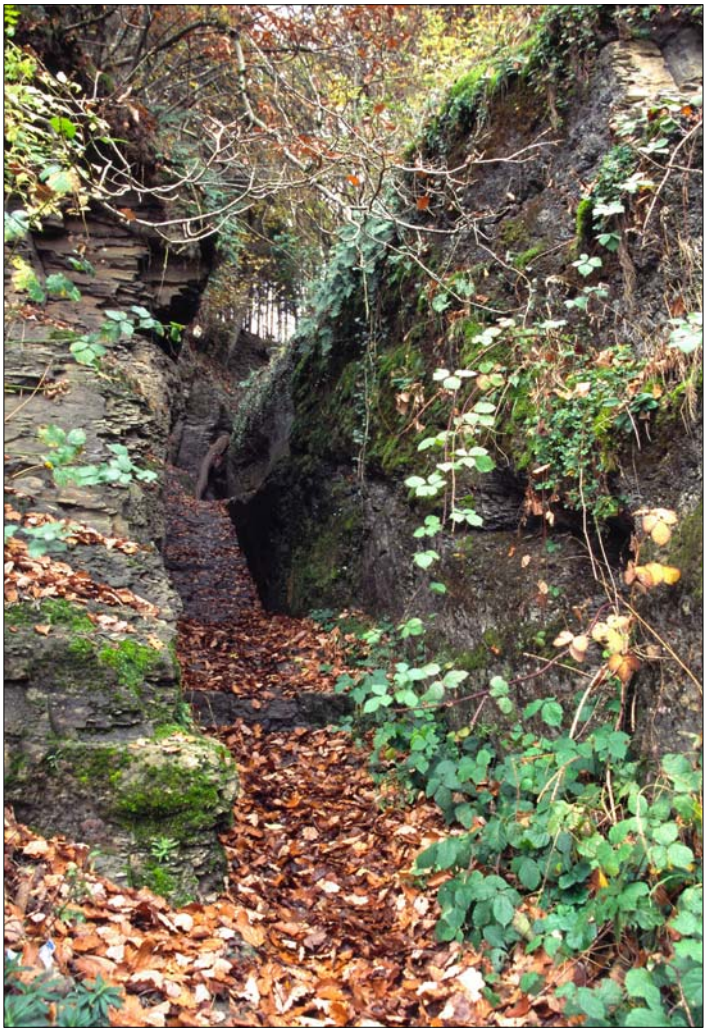

Cette tranchée artificielle creusée dans le schiste servit peut-être à amener l'eau de lavage de la mine car le minerai était lavé avant d'être embarqué par les "bètchètes".

Chenal de lavage aboutissant dans la tranchée représentée ci-avant.

La borne de la Société du Luxembourg était toujours en place dans les années '60 au dépôt du "Thier des Pèkèts" au pied de la tranchée. Puis... elle disparut!

L'eau de rinçage du lavoir à mines n'était-elle pas amenée par ce conduit qui emprunte en partie un ancien ravin de ruissellement des eaux du plateau?

B. Polomé renseigne dans son étude sur « Barvaux-sur-Ourthe et la batellerie » ([9]) cette deuxième station de lavage du *Thier des Pèkèts* :

« De 1847 à 1853, la société anonyme des Hauts Fourneaux, Usines et Charbonnages de Sclessin, commune de Tilleur, conclut avec les Oûtleûs des contrats de vente de bateaux lui appartenant mais déjà utilisés par eux.

Ces ventes furent effectuées par l'intermédiaire de M. Auguste Dechamps, employé des mines, demeurant à Durbuy, moyennant prise, charges et conditions repris dans les actes authentiques dressés par le notaire Henri-François Gendebien dudit Durbuy.

*L'acquéreur s'obligeait à transporter journellement les mines de la société du dépôt de « la Ravinette » et du « Tier des Pèkèts » au siège de Sclessin, à raison de 7 F de voiture par mètre cube, et de Durbuy à rai*son *de 8 F aussi de voiture par mètre cube. Sur chaque transport, il était fait à l'acquéreur, une retenue d'un quart sur le prix de sa charge jusqu'à complet apurement du prix de la vente du bateau. Ce n'est qu'à ce moment seulement qu'il devenait effectivement propriétaire du bateau, qui, jusque là, devait porter la plaquette de fer blanc sur laquelle figurait le numéro du bateau et la mention « Mines de Durbuy ».*

C'est sans doute au dépôt de Durbuy qu'était amenée la pyrite du secteur du *Bâti-du-Prévôt* et des *Godinettes*.

L'impact sur la population locale

Les données sont rares à ce sujet. Contentons-nous de reproduire un texte du Guide Cosyn (daté d'environ 1920) ([10]):

Tohogne/Warre - Le dernier puits de mine (secteur du "Pierry") qui ne soit pas entièrement rebouché.

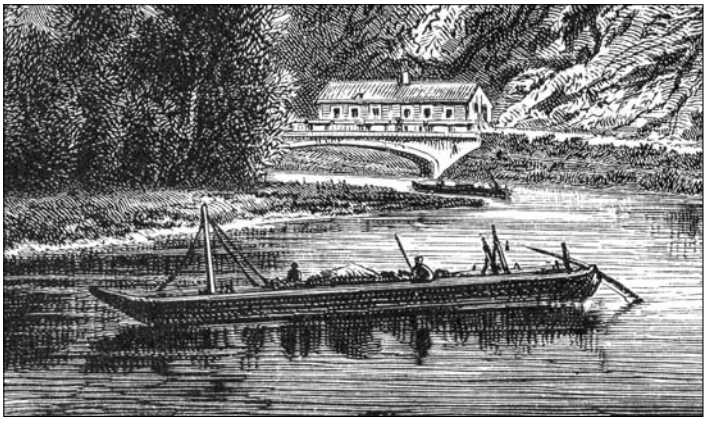

Esneux - Détail d'une gravure représentant une "bètchète", bateau de rivière à fond plat qui servit à acheminer le minerai par l'Ourthe. (La Belgique illustrée)

« A une certaine époque, tout le hameau de Warre était employé aux mines. Des galeries furent creusées (leurs entrées et les bouches d'aérage sont encore visibles) ; mais les moyens de transport ne permirent pas une exploitation durable (...).

Redevance des mines : En 1827, l'Etat, désirant exploiter le sous-sol à son profit, décida de concéder l'entreprise à une société. Il fut défendu aux propriétaires des terrains de creuser ; en échange, l'Etat s'engagea à leur verser pendant cent ans une redevance annuelle de 0,25 F par hectare.

Malheureusement, l'entreprise échoua et l'Etat paie encore actuellement 12.000 F par an aux propriétaires. Conclu en 1827, le contrat échoit en 1927. Les redevances s'élèvent de 2 centimes à 70 F. Aussi le fonctionnaire chargé à Barvaux de ce paiement est-il obligé de recourir à l'obligeance du curé pour obtenir la petite monnaie nécessaire ! »

Cent trente ans après la dernière exploitation, le souvenir du terrible labeur de ces courageux mineurs s'est estompé.

Il ne reste plus que la Croix Sainte-Barbe pour témoigner de cette époque où la campagne se faisait industrielle.

Damien FANON

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

(1) F. BELLIN. L'Eglise romane de Tohogne. Brochure éditée par la Fabrique d'Eglise de Tohogne. Sans date, p. 5.

(2) J'ai fait cette découverte voici une quinzaine d'années. La période d'occupation de cette construction n'est pas connue mais plusieurs types de tessons sont attribuables à la fin de l'Empire.

(3) F. PIROTTE. L'industrie métallurgique de la Terre de Durbuy de 1480 à 1625. Ses rapports avec la métallurgie liégeoise. Liège. Musée Curtius. Ed. de l'Inst. Archéologique liégeois, 1967, pp. 148-152.

(4) F. PIROTTE. La Terre de Durbuy aux XVIIe et XVIIIe siècles. Les institutions, l'économie et les hommes. Centre belge d'histoire locale. Publication n° 35, Liège, Louvain, 1974, p. 109.

(5) R. DALEM et A. NELISSEN. Mille ans de navigation sur l'Ourthe et ses affluents. Editions J. Petitpas, Bomal s/Ourthe, 1973, pp. 78-85.

(6) R. DALEM et A. NELISSEN. Ibid., pp. 85- 86.

(7) Tous les renseignements sur l'exploitation sont tirés de: M. LEROY. Etude du potentiel métallogénique de la région de Durbuy. Mémoire n°72, 1976-1977, pp. 17-46.

(8) G. PIMPURNIAUX. Guide du voyageur en Ardenne, ou excursions d'un touriste belge en Belgique. 1re partie, 2e édition, revue, corrigée. Bruxelles, 1858, p. 215.

(9) B. POLOMÉ. Barvaux-sur-Ourthe et la batellerie. Terre de Durbuy n°s 67 et 70. Septembre 1998 et juin 1999, p. 19.

(10) Guides Cosyn. Ardennes belges. II. Durbuy et environs. Erezée-Barvaux-Hamoir-Comblain. Non daté (environ 1920), pp. 102-104.

*Le texte "Les mines de fer de Warre" est extrait du catalogue **"Sur les pas de Pimpurniaux"** édité par le Cercle "Amitié Saint-Martin" de Tohogne en 2005. Il est toujours disponible au Centre Culturel de la Ville de Durbuy.*